



## CAP n°3 du 30 janvier 2018

N°1 janvier

Le 30 janvier 2018 s'est tenu une Cap pour la catégorie C, suite au mouvement complémentaire fin 2017.

Une seule personne était concernée.

Les organisations syndicales ont essayé d'obtenir pour cet agent son premier voeu, à savoir le CDIF (service du cadastre). La direction a répondu que c'était impossible car il n'y avait pas de poste vacant donc il va au SIP de Guéret; certes mais par ricochet cela permettait à une agente de rester sur Guéret et à un autre collègue de ne pas partir de son service pour aller en soutien au Cadastre (bon certes ces deux agents sont ALD, mais quand même, pour quel gain ?)

Malheureusement cette situation risque de se répéter, car en supprimant de plus en plus d'emplois, la direction crée des situations explosives un peu partout; mais que l'on se rassure, nous sommes encore une administration de réseau...pour combien de temps???

Sur les questions diverses, le Directeur souhaite organiser un CTL et un CHS-CT rapidement pour évoquer trois points principaux:

- la mise en place des SAR
- l'accueil unique sur Guéret
- la caisse commune sur Guéret

Là encore, nous courrons à la catastrophe: comment peut-on envisager de mettre en place ces services avec les moyens matériels et humains dont nous disposons actuellement ???

**Notre devoir est de rester vigilant sur ces points en défendant le service public et les conditions de vie au travail des agents.**